



50^e congrès
7-8-9 novembre 2013

***L'Esprit.
Recherches historiques et contextuelles
sur le Grand Souffle divin***

Université Saint-Paul, Ottawa

***L'Esprit.
Recherches historiques et contextuelles
sur le Grand Souffle divin***

Table des matières

Programme	1
Problématique	5
Résumé des communications	11
Consignes	19
Repas, cocktail et hébergement	21
Ordre du jour de l'Assemblée générale spéciale	23
Ordre du jour de l'Assemblée générale	23
Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale	24
Procès-verbal de l'Assemblée générale régulière	24
Constitutions	31
1^{re} proposition d'amendement des Constitutions de la SCT	
« Réduction du nombre de membres au Conseil »	36
2^e proposition d'amendement des Constitutions de la SCT	
« Membres honoraires »	37
3^e proposition d'amendement des Constitutions de la SCT	
« Membres associés »	38
Appel de candidatures	39
Membres du Conseil	40
Demande de remboursement pour frais de voyage	41
Formulaire d'adhésion disponible sur le site de la Société	43
Inscription au congrès 2013 et cotisation	45

L'Esprit.

Recherches historiques et contextuelles sur le Grand Souffle divin

Programme

JEUDI 7 NOVEMBRE 2013

Pré-congrès : Rendez-vous de théologie pratique. Le jeudi 7 novembre, de 10h00 à 17h00, le congrès sera précédé d'un Rendez-vous du Réseau québécois de théologie pratique. Le thème sera annoncé sous peu. Renseignements : www.ftsr.ulaval.ca/rqtp. Bienvenue à tous!



18h00	Accueil et inscription	Atrium
19h45	Ouverture du congrès	Amphithéâtre
	F. Blée (Membre du comité organisateur), M. Dumas (Président de la SCT), C. Beauvais (Rectrice de l'Université Saint-Paul)	
20h10	Conférence publique	prés. de séance : A. Peelman / Amphithéâtre
	Gérard SIEGWALT, Université de Strasbourg	
	<i>L'Esprit - le Souffle - divin universel : un défi interreligieux et un défi pour la théologie chrétienne</i>	
21h30	Cocktail de retrouvailles	Atrium

VENDREDI, 8 NOVEMBRE 2013

8h30	Accueil et inscription (suite)	Atrium
8h45	Formation des comités de la SCT	É. Pouliot, secrétaire / Amphi.
9h00	Conférence plénière	Prés. de séance : D. Couture / Amphithéâtre
	<i>Achiel PEELMAN, Université Saint-Paul</i>	
	<i>Quand le Troisième devient le Numéro Un. L'Esprit comme source et fondement de l'œuvre théologique</i>	
10h30	Pause	
10h50	Ateliers	
	<u>Atelier 1 : Réflexions bibliques</u>	<u>Atelier 2 : Défis contemporains</u>
	prés. de séance : C. Dionne / Salle 102	prés. de séance : E. Champagne / Salle 104
Marcel DUMAIS, Université Saint-Paul	« Vos fils et vos filles prophétiseront » (Ac 2,17). <i>L'Esprit Saint dans les Actes des Apôtres.</i> <i>Réflexions pour aujourd'hui.</i>	Xavier GRAVEND-TIROLE, Université de Lausane <i>Les chuchotements du souffle saint ou penser l'impensable</i>
Michel GOURGUES, Collège universitaire dominicain	« Justifié en esprit » : au point d'enracinement de la pneumatologie néotestamentaire, la dialectique chair-esprit	Alexandra PLESHOYANO, Université de Sherbrooke <i>Chrétien spirituel mais non religieux? Une identité à bout de souffle</i>
12h00	Lunch	
13h30	Ateliers	
	<u>Atelier 3 : Théologie systématique</u>	<u>Atelier 4 : Éléments de théologie pratique</u>
	prés. de séance : É. Pouliot / Salle 102	prés. de séance : J.C Petit / Salle 104
Louis PERRON, Université Saint-Paul	<i>L'Esprit : présence séculière de Dieu</i>	Lorraine STE-MARIE, Université Saint-Paul <i>L'esprit Saint dans l'accompagnement pastoral : implications pour la formation théol. et pasto.</i>
Jean-Guy NADEAU, Université de Montréal	<i>Chacun dans sa langue: la citation, parole reçue et flamme de sens</i>	Fadi ABDELNOUR, Univ. de Montréal <i>Les mots-clés de l'Esprit chez Balthasar. Quelques répercussions sur la théologie</i>

14h30	Pause	Atrium
14h50	Panel sur l'histoire de la SCT	Amphithéâtre
		Jean-Claude Petit (Montréal), Florent Villeneuve (Chicoutimi)
16h10	Assemblée générale	Amphithéâtre
18h20	Cocktail et présentation des publications des membres	Atrium A. Pleshoyano
19h30	Souper (restaurant <i>Chez Fatima</i>, Gatineau)	

SAMEDI, 9 NOVEMBRE 2013

8h30	Conférence plénière Yves GIRARD, <i>Trappiste de l'Abbaye Val Notre-Dame</i> <i>L'Imprévisible</i>	prés. de séance : F. Blée / Amphithéâtre
10h30	Pause	
10h50	Ateliers	
	Atelier 5 : Éléments de théologie mystique prés. de séance : M. Dumas / Salle 102 Fabrice BLÉE, Université Saint-Paul <i>Henri Le Saux et l'expérience de l'Esprit.</i> <i>Interpellations pneumatologiques contemporaines</i>	Atelier 6 : Nouvelles perspectives prés. de séance : J.-F. Roussel / Salle 104 Ignace NDONGALA MADUKU, Université de Montréal <i>De nouveaux patriarchats pour l'Église latine?</i> <i>Les figures d'horizon d'une théologie des Églises régionales</i>
	André BROUILLETTE, Université Laval <i>L'Esprit qui sauve. Itinéraire pneumatologique du salut selon Thérèse d'Avila</i>	Mark SLATTER, Université Saint-Paul <i>La demeure de l'Esprit à la lumière de la théologie morale</i>
12h00	Lunch	

13h30	Discussion sur le thème du prochain congrès	Amphithéâtre É. Pouliot, secrétaire
14h00	Conférence plénière	Prés. : A. Pleshoyano / Amphithéâtre
	<i>Thérèse NADEAU-LACOUR, Université Laval</i>	
	<i>Petite enquête sur les mœurs de l'Esprit. Perspectives de théologie mystique</i>	
15h30	Échanges en plénière : Bilan et perspectives	Amphithéâtre G. Siegwalt, A. Peelman, M. Dumas
15h55	Clôture du congrès	Amphithéâtre A. Spatafora (Doyen de la Faculté de théologie de l'Université Saint-Paul), Mgr Paul-André Durocher (archevêque de Gatineau), E. Pouliot (membre du comité organisateur)
16h15	Fin des activités	

Équipe organisatrice : Fabrice Blée (Université Saint-Paul), Karlijn Demasure (Université Saint-Paul), Achiel Peelman (Université Saint-Paul) et Etienne Pouliot (Université Laval)

L'Esprit. Recherches historiques et contextuelles sur le Grand Souffle divin

Problématique

La théologie occidentale a été marquée longtemps par un véritable *Geistvergessenheit*, un oubli de l'Esprit (Hans Urs von Balthasar) et par une tendance fortement christomoniste (Yves Congar). Alors qu'Irénée de Lyon parlait volontiers des deux mains du Père (Fils et Esprit)¹, la «main gauche²» a subit au cours de l'histoire une sorte de paralysie constante. Dans nos institutions d'antan, on parlait beaucoup de Dieu, du Père créateur et du Fils sauveur, mais on parlait peu de l'Esprit; le *De Trinitate* (avec ses relations et processions) s'était d'ailleurs transformé dans un cours de mathématiques sacrées. Cette situation s'est radicalement transformée. Depuis quelques décennies, nous assistons à un véritable retour en scène de l'Esprit. La théologie trinitaire s'est considérablement renouvelée, la pneumatologie s'est affirmée comme une discipline théologique distincte et le Grand Souffle divin plane sur la théologie dans son ensemble³.

Alors que dans le passé la mission de l'Esprit se déployait à l'intérieur des frontières de l'Église avec une insistance particulière sur son rôle sanctifiant, on parle désormais de la mission universelle de l'Esprit. Jean-Paul II nous offre une synthèse remarquable de cette évolution :

La présence et l'activité de l'Esprit ne concernent pas seulement les individus, mais la société et l'histoire, les peuples, les cultures, les religions. En effet, l'Esprit se trouve à l'origine des idéaux nobles et des initiatives bonnes de l'humanité en marche. Par une providence admirable, il conduit le cours des temps et rénove la face de la terre. Le Christ ressuscité agit désormais dans le cœur des hommes par la puissance de son Esprit ; il n'y

¹ *Adversus Haereses*, 4, 6, 7.

² Adolf Holl, *Die linke Hand Gottes*. München, List Verlag, 1997. Trad. Anglaise : *The Left Hand of God. A Biography of the Holy Spirit*, New York/Toronto, Doubleday, 1998.

³ Pour une vue d'ensemble, voir Kilian McDonnell, «A Trinitarian Theology of the Holy Spirit?», *Theological Studies* 46 (1985), p. 191-227.

suscite pas seulement le désir du siècle à venir, mais, par là même, anime aussi, purifie et fortifie ces aspirations généreuses qui poussent la famille humaine à améliorer ses conditions de vie et à soumettre à cette fin la terre entière. C'est encore l'Esprit qui répand les « semences du Verbe », présentes dans les rites et les cultures, et les prépare à leur maturation dans le Christ⁴.

Déjà en 1946, Nicolas Berdyaev, qui voulait promouvoir un « christianisme spirituel » au-delà des définitions doctrinales, de la moralité bourgeoise et de la liturgie codifiée, voyait la pneumatologie comme la dernière frontière non explorée de la théologie⁵. Aujourd'hui, cette frontière est amplement explorée, voire même traversée. Nous sommes sortis du désert de la néoscolastique et des théologies de manuels, mais beaucoup de choses restent à dire à propos de la récontextualisation de la théologie tenant compte des transformations radicales de l'Occident « chrétien » et du développement rapide d'un christianisme global depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.

Comment expliquer ce revirement ou ce retour en scène de l'Esprit ? Plusieurs facteurs sont à noter ici. Des facteurs à l'intérieur du christianisme : le rapprochement entre l'Orient et l'Occident chrétien ; l'entrée des Églises orthodoxes dans le Conseil Mondial des Églises ; le développement extraordinaire du Pentecôtisme que beaucoup considèrent comme le plus grand phénomène religieux du XX^e siècle ; les mouvements charismatiques à l'intérieur des Églises chrétiennes ; la reconnaissance de la pluralité de la théologie se trouvant au carrefour de la société, de l'université et des Églises ; l'accentuation de la dimension expérientielle de la révélation et de la foi chrétiennes ; les inquiétudes causées par les mouvements fundamentalistes ; les nouveaux courants théologiques tels que les théologies féministes, latino-américaines, africaines et asiatiques, souvent à la recherche de nouvelles approches du mystère divin au-delà d'un christianisme occidental, patriarcal et androcentrique⁶. Mais il y a aussi des facteurs culturels plus larges : la mise en question post-moderne des grands récits « rationnels » de l'*Aufklärung* et des Églises ; le phénomène de la sécularisation et de la dé-traditionalisation du christianisme occidental⁷ ; l'incontournable pluralité culturelle et religieuse⁸ ; l'extraordinaire explosion de la « spiritualité » dans un monde à la fois postséculier et postchrétien⁹.

⁴ Jean-Paul II, *La mission du Christ rédempteur. Lettre encyclique Redemptoris Missio sur la valeur permanente du précepte missionnaire*, Montréal, Fides, 1991, n° 28, p. 46.

⁵ *Spirit and Reality*, London, Bless, 1946, p. 22.

⁶ Pour une vue d'ensemble, voir Veli-Matti Kärkkäinen, *Pneumatology. The Holy Spirit in Ecumenical, International, and Contextual Perspective*, Grand Rapids, Baker Academy, 2002.

⁷ Voir en particulier Lieven Boeve, *Interrupting Tradition. An Essay on Christian Faith in a Postmodern Context*, Louvain, Peeters Press, 2003 ; *Id.*, *God Interrupts History. Theology in a Time of Upheaval*, New York/London, Continuum, 2007.

⁸ Voir les contributions remarquables de théologiens comme Jacques Dupuis, Claude Geffré, Edward Schillebeeckx, Roger Haight, Peter Phan.

⁹ Voir Achiel Peelman, « Spiritualité et conscience planétaire », dans Camille Ménard et Florent Villeneuve (dir.), *Spiritualité contemporaine. Défis culturels et théologiques*. Actes du congrès 1995 de la Société canadienne de théologie, Montréal, Fides, 1996, p. 21-53.

Tous ces courants ont contribué au retour en scène de l'Esprit. Mais on demeure avec la question : y a-t-il encore quelque chose de « neuf » à dire à propos du Grand Souffle divin ? Ne devons-nous pas reconnaître avec Hans Urs von Balthasar que l'Esprit sera toujours « l'Inconnu au-delà du Verbe » ? Il est le côté « anonyme » de Dieu. En effet, au sein de la Trinité immanente, il n'a pas de nom propre. Il est tout simplement l'Esprit du Père et l'Esprit du Fils – leur « trait d'union » personnifié¹⁰. Nous sommes aussi interpellés par les inquiétudes de Joseph Moingt. Nous parlons beaucoup de l'Esprit aujourd'hui, mais nous ne savons plus où le trouver : dans l'Église, sans doute, mais encore : à son sommet seulement ou dans ses membres également ? Et peut-être aussi ailleurs : dans les autres Églises chrétiennes, voire d'en d'autres religions, et pourquoi pas partout dans le monde ? Partout disséminé, l'Esprit est devenu introuvable. Dès que nous avons localisé (et enfermé) l'Esprit, il semble déjà se trouver ailleurs¹¹.

« Nommer » le Grand Souffle divin demeure un défi énorme pour la théologie contemporaine. Ce congrès de la Société canadienne de théologie permettra de relever ce défi à partir d'une diversité de perspectives.

1. RECHERCHES HISTORIQUES ET SYSTÉMATIQUES

Même les recherches les plus contextualisées en théologie se situent à l'intérieur d'une tradition de pensée ou par rapport à cette tradition. Tous les discours théologiques sont historiques, relatifs et contingents : même ceux qui portent sur les éléments fondamentaux de la foi chrétienne. Des contributions et des recherches sont possibles entre autres sur les sujets suivants : la contribution des auteurs comme Hans Urs von Balthasar, Louis Bouyer, Yves Congar, François-Xavier Durrwell ou Heribert Mühlen (des auteurs plus classiques) au développement de la pneumatologie contemporaine¹²; la pneumatologie comme discipline théologique¹³; comment nommer l'Esprit et parler de l'Esprit aujourd'hui¹⁴ ? ; peut-on développer un discours chrétien sur l'Esprit en dehors de la Trinité¹⁵ ?

¹⁰ Hans Urs von Balthasar, « Le Saint-Esprit. L'Inconnu au-delà du Verbe », *Lumière et Vie* 67 (1964), p. 115-126 ; *Id.*, *L'Esprit de vérité*, Namur, Culture et Vérité, 1996.

¹¹ Joseph Moingt, « L'Esprit Saint : le Troisième », *Études* 3996 (Juin 2003), p. 777-786.

¹² Voir, par exemple, Hans Urs von Balthasar, *La Théologie III. L'Esprit de vérité*, Namur, Culture et vérité, 1995 ; Louis Bouyer, *Le Consolateur. Esprit-Saint et vie de grâce*, Paris, Cerf, 1983 ; François-Xavier Durrwell, *L'Esprit du Père et du Fils*, Paris/Montréal, Médiaspaul/Éditions Paulines, 1989 ; Heribert Mühlen, *L'Esprit dans l'Église*, tome I, Paris, Cerf, 1969.

¹³ Voir Bradford Hinze & D. Lyle Dabney (Ed), *Advents of the Spirit. An Introduction to the Current Study of Pneumatology*, Milwaukee, Marquette University Press, 2001.

¹⁴ Voir Jürgen Moltmann, *L'Esprit qui donne vie. Une pneumatologie intégrale. Suivi de : Mon itinéraire*, Paris, Cerf, 1999.

¹⁵ Voir Kilian McDonnell, *The Other Hand of God. The Holy Spirit as the Universal Touch and Goal*, Collegeville, Liturgical Press – A Michael Glazier Book, 2003.

2. RECHERCHES BIBLIQUES

Le thème du congrès ouvre grande les portes à une contribution de la part des exégètes. Y a-t-il des leçons à tirer pour aujourd’hui de la présence de la Ruah dans l’histoire du Peuple de l’Alliance et du rôle du Pneuma aux origines du christianisme, en particulier dans le « passage de Jérusalem à Athènes » et dans le développement des premières communautés chrétiennes ? Est-ce que le rapport entre le Christ et l’Esprit¹⁶, tel que développé dans la littérature paulinienne ou johannique, nous aide à mieux comprendre le rapport entre la mission du Fils et la mission de l’Esprit dans le contexte contemporain du pluralisme religieux ? C’est une question d’actualité pour le Magistère (cf. Jean-Paul II). Elle se trouve aussi au centre de la théologie chrétienne des religions (cf. Jacques Dupuis ; Gavin D’Costa, etc.).

3. RECHERCHES EN SPIRITUALITÉ ET ANTHROPOLOGIE

« Sécularisation » et « dé-sécularisation », « postséculier » et « postchrétien », « postmoderne » et « modernité radicalisée » sont des termes qui se succèdent rapidement dans nos discours et qui montrent comment il est de plus en plus difficile de nommer le présent d’un point de vue culturel et spirituel. La théologie est inévitablement confrontée avec la pluralité religieuse et l’individualisation de la foi chrétienne. « Croire sans appartenir » définit la situation de beaucoup de chrétiens au moins dans le monde occidental. L’identité chrétienne passe d’une identité par intégration dans un système préétabli vers une identité d’option ou de choix. Cette situation largement inédite nous offre la possibilité de repenser les contours d’une théologie mystique ou d’une théologie spirituelle. Elle nous invite à réfléchir sur les transformations de l’expérience religieuse, de l’expérience spirituelle, de l’expérience de l’Esprit ou de la vie dans l’Esprit. Expériences directes ou médiatisées, universelles et/ou particulières ? Affirmation de l’intériorité¹⁷.

4. RECHERCHES OECUMÉNIQUES

Depuis Vatican II, le mouvement œcuménique s'est transformé radicalement. On ne parle plus de la « restauration » de l'unité chrétienne mais de la coexistence des confessions chrétiennes dans le respect des diverses traditions qui se sont développées au cours des siècles. Toutes ces traditions continuent à confesser l'Esprit comme véritable fondement de l'unité chrétienne. Est-ce que le mouvement œcuménique se trouve dans une impasse ?

¹⁶ Voir, par exemple, James Dunn, *The Christ and the Spirit. Collected Essays*, tome 2 : *Pneumatology*, Grand Rapids, William B. Eerdmans Publishing Company, 1998.

¹⁷ Parmi les nombreuses publications, voir en particulier Fabrice Blée (dir.), *La mystique démythifiée*, Montréal, Novalis, 2010 ; René Coste, *L’Évangile de l’Esprit. Pour une théologie et une spiritualité intégrantes de l’Esprit Saint*, Paris, Cerf, 2006 ; Heribert Mühlen, « L’expérience chrétienne de l’Esprit. Immédiateté et médiations », *L’expérience de Dieu et le Saint Esprit*. Actes du colloque organisé par les Facultés de théologie et le Centre d’études œcuméniques de Strasbourg, Paris, Beauchesne, 1986, p. 49-79. Karl Rahner a écrit plusieurs articles sur le sujet ; voir *Theological Investigations*, tomes 16-17-18.

Quel est l'avenir de ce mouvement ? Comment évaluer le développement extraordinaire des mouvements pentecôtistes, évangélistes, indépendants dans ce contexte ? Comment concevoir le rôle de l'Esprit « unificateur », aussi bien dans des situations de conflits que dans les efforts de dialogue¹⁸ ?

5. RECHERCHES ÉCOLOGIQUES ET FÉMINISTES

Dans le contexte nord-américain, les deux perspectives, écologique et féministe, s'affirment avec force. On constate même un lien étroit entre les deux. Elles nous invitent à repenser notre théologie de la création et à établir un meilleur rapport entre la théologie de la création et celle de la rédemption. Cette évolution nous invite à poser la question à propos de la possibilité et des limites du développement d'une pneumatologie spécifiquement écologique ou féministe. Cette voie a été ouverte par des auteur(e)s comme Jürgen Moltmann, Denis Edwards, Salie McFague, Elisabeth Johnson et beaucoup d'autres. Elle mérite d'être explorée davantage alors que le slogan « Paix, Justice et Intégrité de la Création » figure désormais sur l'agenda de beaucoup d'Églises chrétiennes¹⁹.

6. RECHERCHES ECCLÉSIOLOGIQUES

Jean XXIII annonçait Vatican II comme une « Nouvelle Pentecôte » pour l'Église catholique. Cette expression suscitait à la fois du scepticisme et de l'optimisme. On comprend pourquoi. L'histoire de l'Église catholique est marquée par des tensions très fortes entre la dimension institutionnelle et la dimension charismatique de l'Église. Depuis la fin du concile, on voit se développer une nouvelle ecclésiologie de communion en opposition avec l'ecclésiologie du peuple de Dieu. Le mouvement de la revue *Communio* (dont le programme est défini par Hans Urs von Balthasar et Joseph Ratzinger) s'oppose au mouvement de la revue *Concilium*. On voit constamment apparaître de fortes tensions autour du rapport entre les Églises locales et l'Église universelle (romaine). Où mettre la priorité ? Cette question est à l'origine d'un conflit entre le cardinal Walter Kasper et le cardinal Joseph Ratzinger. On comprend donc la remarque de Joseph Moingt, citée plus haut. On ne peut concevoir l'Église sans l'Esprit. Mais où est-il présent et à l'œuvre dans cette Église ? La recherche sur cette question doit se poursuivre²⁰.

¹⁸ Voir, en particulier, *The Holy Spirit, the Church and Christian Unity. Proceedings of the Consultation Held at the Monastery of Bose, Italy (14-20 October 2002)*, Leuven, Leuven University Press – Uitgeverij Peeters, 2005.

¹⁹ Il y a une littérature abondante sur le sujet. On pourrait consulter en particulier Jürgen Moltmann, *Dieu de la création. Traité écologique de la création*, Paris, Cerf, 1988 ; Denis Edwards (ed.), *Earth Healing. Ecology and Christian Theology*, Collegeville, The Liturgical Press, 2001 ; Michael Barnes (ed.), *An Ecology of the Spirit. Religious Reflections and Environmental Consciousness*, Lanham, University Press of America, 1994 ; Carol Adams, *Ecofeminism and the Sacred*, New York, Continuum, 1993 ; Catharina Halkes, *New Creation. Christian Feminism and the Renewal of the Earth*, London, APCK, 1991.

²⁰ Quelques références stimulantes : Jürgen Moltmann, *L'Église dans la force de l'Esprit. Une contribution à l'ecclésiologie messianique*, Paris, Cerf, 1980 ; Heribert Mühlen, *L'Esprit dans l'Église*, Paris, Cerf, 1969 ; Bradford Hinze (ed), *The Spirit in the Church and the World*, Maryknoll, Orbis Books, 2003 ; John Zizioulas,

7. RECHERCHES SUR L'ESPRIT ET LE PLURALISME RELIGIEUX

Le pluralisme religieux est devenu, en peu de temps, le nouveau contexte pour la pratique de la théologie. Il se présente désormais comme une montagne que nous ne pouvons plus contourner. Il faut monter dessus. Le pluralisme religieux affecte toutes les dimensions de la théologie, en particulier la christologie et la sotériologie. Comment comprendre la particularité du Christ comme figure salvatrice et l'universalité du salut promis par Dieu ? Pour répondre à ces questions, on fait de plus en plus appel à la mission universelle de l'Esprit en rapport avec celle du Christ. Peut-on parler d'une complémentarité entre ces deux missions ? La mission universelle de l'Esprit demeure-t-elle subordonnée à celle du Christ ? Voilà des questions qui inquiètent le magistère et qui divisent la communauté théologique. Elles affectent notamment notre compréhension de la mission de l'Église en termes d'annonce ou de proclamation et/ou en termes de dialogue. Mais il y a une tendance qui se manifeste de plus en plus : celle de considérer l'Esprit comme le fondement même du pluralisme religieux. Mais le dernier mot n'est pas encore dit là-dessus²¹.

Auteurs de la problématique : Fabrice Blée, Karlijn Demasure, Achiel Peelman.

²¹ « Christologie, Pneumatologie et les Institutions Ecclésiales. Un point de vue orthodoxe », dans Guiseppe Alberigo (dir.), *Les Églises après Vatican II. Dynamisme et Prospective*, Actes du colloque international de Bologne, 1980, Paris, Beauchesne, 1981, p. 131-148 ; *Id.*, « Implications ecclésiologiques de deux types de pneumatologie », *Communio Sanctorum. Mélanges offertes à Jean-Jacques von Allmenn*, Genève, Labor et Fides, 1982, p. 141-154.

²¹ Suggestion de lectures : Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Ottawa/Bruxelles, Novalis/Lumen Vitae, 2007, chap 4 et 5 ; Peter Phan, « Doing Theology in the Context of Cultural and Religious Pluralism : An Asian perspective », *Louvain Studies* 27 (2002), p. 39-68 ; Dermot Lane, « Pneumatology in the Service of Ecumenism and Inter-religious Dialogue. A Case of Neglect ? », *Louvain Studies* 33 (2008), p. 136-158 ; Gavin D'Costa, « The Holy Spirit and the World Religions », *Louvain Studies* 34 (2009-2010), p. 279-311.

L'Esprit. Recherches historiques et contextuelles sur le Grand Souffle divin

Résumé des communications

Fadi ABDELNOUR

**Les mots-clés de l'Esprit chez Balthasar.
Quelques répercussions sur la théologie**

« L'Esprit est avant tout le sujet divin de la théologie dans le temps de l'Église. » (Lacoste cité par Balthasar) Toutefois, ce sujet divin ne remplace pas le sujet humain sous prétexte que ce dernier soit incapable d'être à la recherche d'une intelligence de la foi. Mais il agit en synergie avec le sujet humain pour lui « donner » la « liberté » de rendre « témoignage » à la Vérité-perçue (Beau), à la Vérité-faite (Bon) et à la Vérité-dite (Vrai).

Ces trois mots-clés de l'Esprit, en l'occurrence Don, Liberté et Témoignage, en s'intégrant à la circumcession des transcendantaux, affectent la pratique de la théologie. Car le sujet divin de la théologie, qui est don, liberté et témoignage livre au sujet humain de nouvelles orientations de l'écriture théologique. En effet, dans cette conférence, nous tenterons de rechercher quelques répercussions sur la théologie lorsque le sujet humain la pratique comme don, liberté et témoignage.

Fabrice BLÉE

**Henri Le Saux et l'expérience de l'Esprit.
Interpellations pneumatologiques contemporaines**

Henri Le Saux entre au monastère de Kergonan avec le désir profond de rencontrer le Dieu vivant. Ce n'est que 20 ans plus tard, en Inde, que la présence divine deviendra pour lui réalité. C'est dans son rapport à l'advaita (expérience de la non-dualité) qu'il développe une compréhension incarnée et pluraliste de l'Esprit Saint à la lumière de ce que la tradition hindoue appelle *Śakti*. De là, cette présentation explore la façon dont le Bénédictin ouvre de nouvelles avenues contribuant à relever les défis théologiques sur lesquels repose l'avenir de l'Église, en particulier en lien avec le dialogue interreligieux et le besoin croissant de spiritualité.

André BROUILLETTE

**L'Esprit qui sauve. Itinéraire pneumatologique
du salut selon Thérèse d'Avila**

Le visage divin du salut est d'emblée celui du Fils. C'est à Lui qu'on attribue le qualificatif de « Sauveur ». Pourtant, le rôle de l'Esprit dans la dynamique du salut ne cesse d'interpeler le théologien, en particulier à la lumière du salut des non-chrétiens, tiraillé entre sa visée universelle et la non-connaissance du Christ. Un lieu théologique particulièrement riche d'une présence de l'Esprit Saint est la spiritualité. À travers les textes d'auteurs spirituels chrétiens reconnus – saints pour un grand nombre –, c'est le Souffle divin qui passe au cœur de l'expérience d'êtres charnels. Une étude de ces textes peut ainsi révéler les traces de ce grand Discret en esquissant l'action incarnée en autrui.

Marcel DUMAIS

**«Vos fils et vos filles prophétiseront » (Ac 2,17). L'Esprit Saint
dans les Actes des Apôtres. Réflexions pour aujourd'hui.**

Après avoir présenté quelques présupposés pour la compréhension des Actes des Apôtres (valeur théologique et valeur historique), nous réfléchirons sur la fonction de l'Esprit dans les Actes à partir des questions suivantes :

1. Que comporte l'expérience de l'Esprit à la Pentecôte ? Qu'entendre par l'expression « Esprit prophétique » ? Qu'entendre par Esprit et « parler en langues » ? Quel est le rapport entre Esprit et témoignage ?
2. Dans les deux Tomes de l'œuvre de Luc, l'Évangile et les Actes, l'Esprit est reçu d'abord pour la mission, pour le ministère d'évangélisation ?
3. Qui reçoit l'Esprit de la Pentecôte : les apôtres seulement ou toutes les personnes appelées à être disciples de Jésus Christ ?
4. Quel est le mode d'opération de l'Esprit en relation avec les humains ? En d'autres termes : comment l'Esprit agit-il dans la vie et la mission de l'Église ?
5. Quel est le rapport entre les dirigeants et les autres disciples dans la vie et la mission de l'Église ?

Après un exposé synthétique sur ces questions, nous nous poserons en particulier la question suivante, qui fera l'objet d'échanges dans l'atelier : Quelles conséquences en tirer pour l'engagement des disciples de Jésus Christ dans la vie (les ministères) et la mission de l'Église aujourd'hui ?

Yves GIRARD

L'Imprévisible

Les lois sont changées :

L'innocence est dispensée de toute correction de trajectoire.

Pour avoir accès au sanctuaire, il importe de passer du dialogue au « baiser ».

Aristote n'a jamais soupçonné que le « Premier Moteur », comme il appelait Dieu, pouvait être animé du désir de l'embrasser, lui, le philosophe!

L'amour agenouille les intéressés!

Un seul instant de feu suffit pour donner accès au virginal et au sacré.

L'intensité de l'engagement dissimule souvent la pauvreté du capital intérieur.

La « passivité festive » est plus féconde que toute générosité.

Quand le « Grand Inconnu » se transforme en Corne d'abondance!

Tu as rêvé de recevoir le baiser : il te fallait le devenir!

Michel GOURGUES

« Justifié en esprit » : au point d'enracinement de la pneumatologie néotestamentaire, la dialectique chair-esprit

Dans une perspective génétique, l'exposé se propose de retracer, à partir de l'hymne de 1 Tm 3,16 et de quelques autres formulaires anciens reflétés dans diverses traditions néotestamentaires, le point radical d'émergence d'une théologie de l'Esprit Saint. Pour rendre compte du mode d'existence de Jésus ressuscité, la première proclamation chrétienne, avant Paul lui-même et avant toute élaboration postérieure d'une pneumatologie, a fait appel à la dialectique *sark-pneuma* dont on essaiera d'approfondir le sens et la portée.

Xavier GRAVEND-TIROLE

Les chuchotements du souffle saint ou penser l'impensable

Dans la formule presque consacrée du « je suis spirituel mais pas religieux » (SBNR en anglais) – qui cherche à dégager du giron institutionnel et politique les questions propres à la foi, à la quête de sens ou aux thèmes mystiques – le spirituel s'affirme de manière abstraite et même *immatérielle*. Pourtant, nombre de théologiens insistent sur la matrice religieuse du spirituel et arguent du fait que le spirituel ne peut se penser en dehors du religieux.

À l'aide de ce débat entre les *pour* et *contre* d'une approche SBNR de la spiritualité, j'aime-rais approfondir la question d'une théologie par l'Esprit. Avant même de juger de la possibilité d'une spiritualité sans religion, ma réflexion cherchera d'abord à accueillir les arguments qui la charpentent. De quelle manière cette volonté de mettre de côté les traditions religieuses pour n'en retenir que « la sève », si l'on peut dire, peut-elle interroger nos pratiques et pré-supposés théologiques ? En contestant les formes « abouties » du religieux dans le monde,

les mouvements SBNR ne veulent-ils pas surtout rappeler aux religions qu'elles n'ont aucun monopole sur le religieux, tel que l'Esprit le manifeste également ? Autrement dit, et pour résumer, je m'interrogerai ici sur les avantages et/ou problèmes, pour le christianisme, de donner au spirituel prévalence sur les religions.

En deuxième temps, j'aimerais aborder la vaste question de la nomination de l'Esprit. Comment parler de l'Esprit aujourd'hui ? Entre le dicible et l'indicible, entre le pensable et l'impensable, l'Esprit nous met devant le jeu difficile et paradoxal du sujet et de l'agent de l'action. En quoi celui-ci suscite-t-il un oui – un oui certes empreint de résistances, de méfiances, voire de négations ? Comment pourrait-on alors esquisser une théologie du croire et du non-croire – une théologie de la mécréance, aussi, à partir de nos expériences de la surdité et du refus de Dieu ? Et dans quelle mesure la mécréance peut-elle alors aussi être chemin possible vers Dieu ? À l'inverse, puisque la figure de l'Esprit empêche une trop forte anthropomorphisation de Dieu, et dépasse la dimension incarnée du Dieu Père en Jésus-Christ, comment celui-ci peut-il nous permettre ou non de nous libérer de tendances idolâtriques à l'intérieur même de nos institutions religieuses ?

Somme toute, la thèse que j'aimerais soutenir dans ce papier est la suivante : bien qu'il soit difficile – et dangereux – de prétendre nommer ou désigner « le grand souffle divin », il reste possible de rappeler que c'est lui qui, en régime chrétien, *nous nomme et nous anime*. En ce sens, la théologie de l'esprit se rapporterait plus à une théologie de l'appel, de l'assentiment, et donc, d'une certaine manière, de l'humilité. Ce que nous rappellent, à leur manière, les tenants du SBNR.

Jean-Guy NADEAU

**Chacun dans sa langue:
la citation, parole reçue et flamme de sens**

Notre vie spirituelle, comme notre vie intellectuelle, est tissée de citations lues, entendues, glanées ici et là. Ces citations qui nous reviennent à certains moments clés me sont apparues comme des souffles de l'Esprit. Pierre Foglia considère l'effet d'une citation comme « une flamme qu'on prend pour du sens » (Les coquelicots, La Presse 15 nov. 2012). Il m'a semblé que Foglia n'était peut-être pas si loin des flammes de la Pentecôte qui parlent au cœur et à l'esprit de chacun dans sa langue, qui font sens et qui interpellent le présent, provoquent l'avenir tel un acte de création... à partir d'un autre.

Pour certains, ce seront des paroles répétées par la mère durant l'enfance ; pour d'autres, quelques versets évangéliques ; pour d'autres, des versets de chansons ; pour d'autres, des extraits de lecture. Ou un peu tout ça. Je voudrais d'abord attirer l'attention sur l'importance de tels fragments de discours ou de parole. Ensuite, présenter et commenter quelques-unes de ces citations qui sont devenues fondatrices pour moi ou qui m'ont accompagné dans mon enseignement comme dans des moments heureux ou difficiles de ma vie de croyant. Des citations qui m'habitent, m'encouragent, me donnent espoir ou me critiquent, des citations qui

m'interpellent et sont pour moi comme Paroles d'évangile. Disparates, retenues par un homme situé dans le temps et l'espace, il faudra voir si elles pointent dans une même direction. Chose certaine, le contexte de ce congrès m'invite à les saisir comme jaillissant d'une source commune. Je m'interrogerai enfin sur la fonction de la citation dans l'existence et en théologie, qu'Antoine Compagnon considère comme « citation généralisée ».

Thérèse NADEAU-LACOUR

**Petite enquête sur *les mœurs de l'Esprit*.
Perspectives de théologie mystique.**

Certains font remarquer que si les manuels et autres dictionnaires de théologie hésitent ou renoncent à définir la théologie spirituelle, la faute en reviendrait à l'ambiguïté d'un adjectif dont l'étymologie (A. Louth) renvoie aussi bien à l'Esprit, troisième personne de la Trinité, qu'à une dimension particulière de l'être humain, objet d'étude davantage anthropologique et philosophique. Cette difficulté est en partie levée dès lors qu'on opte pour une approche attentive à *l'expérience* de la vie spirituelle elle-même (C.-A Bernard; M. Dupuy). Parce qu'un tel déplacement situe d'emblée au plus près de la relation à Dieu vécue par les mystiques, il permet de découvrir ce que ces savants « d'une autre science » reconnaissent comme les « étranges manières » de l'Esprit (Jean de la Croix) : en eux, en effet, la connaissance de Dieu a partie liée avec ce qu'on pourrait appeler *les mœurs de l'Esprit*. Celles-ci pointent des lieux théologiques, trop peu pratiqués encore ; ils sont pourtant comme autant de promesses d'une fécondité pas seulement académique, celle d'une théologie au risque de l'Esprit.

Ignace NDONGALA MADUKU

**Des nouveaux patriarchats pour l'Église latine ?
Les figures d'horizon d'une théologie
des Églises régionales**

Ma contribution est axée sur la configuration ecclésiale actuelle de l'Église latine. Elle revisite la question de la création de nouveaux patriarchats telle qu'agitée au concile Vatican II et reprise par des théologiens contemporains (Y.-M. Congar, B. Sesboüé, A. Borras, H. Greshake, H.-J. Pottmeyer...) ainsi que par le Groupe de Dombes. On ne saurait trop souligner le fait que l'institution des patriarchats antiques est une œuvre de l'Esprit-Saint. C'est à travers cette structure ecclésiale régionale que la direction unifiée et l'originalité des diverses Églises ont été sauvagardées. A partir de cette donnée que l'histoire permet d'établir, j'explore les nouvelles avenues de l'inventivité que le même Esprit-Saint ouvre pour une Église confrontée à la mondialisation. Je pose ainsi la question herméneutique de la tradition et je touche à celle de l'articulation entre ecclésiologie et pneumatologie. Montrer qu'on peut s'inspirer *in eodem sensu et in eadem doctrina* de l'expérience des patriarchats, articuler la *restauratio* à la *renovatio* de manière à proposer une nouvelle configuration institutionnelle de l'Église latine, esquisser une théologie des Églises régionales sont les apports de ma contribution.

Achiel PEELMAN

Quand le Troisième devient le Numéro Un. L'Esprit comme source et fondement de l'œuvre théologique

Dans cette conférence, nous présentons la thèse de la priorité de l'Esprit en vue de la refondation de la théologie dans son ensemble à partir du concept du « renversement trinitaire » exploré par Frederick E. Crowe, s.j. (Regis College, Toronto) et du concept de l'« inversement trinitaire » qui se trouve au centre de la *Theodramatik* de Hans Urs von Balthasar. Nous analyserons les métaphores de l'Esprit comme « Dieu extatique » et comme « Dieu intermédiaire » (le « *Go-Between God* » du théologien et évêque Anglican John V. Taylor) qui supportent cette thèse. Nous terminerons avec une application de la thèse au domaine de la christologie en nous concentrant sur les efforts contemporains pour le développent d'une « christologie de l'Esprit » (*Spirit Christology*).

Louis PERRON

L'Esprit : présence séculière de Dieu

La communication veut montrer que le recours à une théologie de l'Esprit est nécessaire pour rendre compte de l'expérience de Dieu en contexte de sécularisation. L'Esprit est la présence divine immanente au monde (pan-en-théisme), la pénétration de Dieu dans le monde (inhabitation) qui ne s'atteste que de manière médiate. Je prendrai appui sur les trois propositions suivantes :

La kénose ou l'auto-effacement de l'Esprit. La réflexion théologique a depuis longtemps identifié la modalité particulière de la présence de l'Esprit, toujours voilée et médiatisée. L'Esprit est sans visage et sans nom propre : on ne le voit pas, mais il fait tout bouger. Il n'y a pas de révélation sur l'Esprit; celui-ci ne se manifeste que par ce qu'il opère secrètement (Congar). L'Esprit est extase, sortie de Dieu hors de lui-même vers la créature (Duquoc). L'Esprit cosmique réalise l'immanence de Dieu dans le monde (Moltmann).

La mondanité de l'Esprit. L'Esprit, qui remplit tout l'univers, est depuis toujours associé à la création : il est à l'œuvre partout, il conduit l'œuvre de Dieu, il noue tout ce qui est de Dieu dans le monde (Congar). L'Esprit est par définition la présence mondaine de Dieu, l'expérience de Dieu dans l'expérience mondaine. Le lieu propre de la mission de l'Esprit est le multiple et le commun. Dieu prend corps dans la charité. C'est dans la constitution de l'univers humain comme ordre éthique que se vit la venue eschatologique de Dieu (Moingt).

La transcendance dans l'immanence. L'Esprit est l'immanence de Dieu dans le monde, la présence de Dieu en toutes choses. Cela suppose la transcendance dans l'immanence propre au cosmos comme à l'expérience humaine. La transcendance dans l'immanence qu'est l'Esprit ne s'atteste que dans la transcendance dans l'immanence propre à la création (Moltmann). La théologie de l'Esprit permet de voir que le lieu propre de Dieu en modernité est

l'événement de l'auto-transcendance de la création comme accueil de l'incessante nouveauté du monde en gestation dans l'horizon de son avenir eschatologique absolu.

Alexandra PLESHOYANO

**Chrétien spirituel mais non religieux ?
Une identité à bout de souffle**

Nombreux celles et ceux qui s'identifient comme étant spirituels, voire même chrétiens, mais non religieux. Une étude récente (Gall et al., 2011) démontre que les définitions de l'être spirituel et/ou religieux varient d'une personne à l'autre. Si Michel Meslin notait avec justesse que le critère pour discerner entre le spirituel et le religieux se situait au niveau de la reconnaissance d'une altérité, monsieur et madame tout le monde ne semble pas penser ainsi. Mon intention est de réfléchir sur la situation de l'être chrétien spirituel et/ou religieux au Québec et d'interroger l'attitude individualiste qui conduit à vivre notre foi de manière privée, voire cachée. L'identité chrétienne spirituelle et/ou religieuse est-elle à bout de Souffle? Comment transmettrons-nous le Souffle aux générations à venir si nous retenons notre propre souffle?

Gérard SIEGWALT

L'Esprit – Souffle – divin universel : un défi interreligieux et un défi pour la théologie chrétienne

Beaucoup ont déjà eu telle expérience qui dépasse les expériences courantes: expérience du divin, du numineux, du mystère des choses, de la transcendance, une transcendance vécue au cœur de l'immanence et qui ouvre celle-ci au-delà d'elle. On peut avoir cette expérience à l'intérieur d'une religion donnée, mais aussi à l'extérieur d'elle. Chaque fois, elle fait éclater les cadres mentaux prédonnés, et met en communion avec une dimension de profondeur du réel qu'on ressent comme vivifiante et qu'on pressent comme universelle. Est-ce cela ce que ce Congrès appelle le Grand Souffle divin ? Mais alors : quel défi pour les traditions spirituelles qui, dans leur pluralité, sont toutes particulières, car quel lien cette particularité a-t-elle avec l'universalité du Souffle ? Celui-ci les relativise-t-elle, et, si oui, est-ce dans le sens de leur propre visée, qui leur est inhérente, d'universalité ? Cette expérience du Souffle divin universel les « provoquerait » alors utilement, pour leur propre salut pour ainsi dire, en les sortant de toute étroitesse dans laquelle l'histoire tend toujours à nouveau à les enfermer !

À l'inverse, y a-t-il une universalité de l'Esprit – Souffle – divin sans particularité, sans qu'il ne s'« incarne » dans – et détermine – la vie personnelle mais aussi une communauté spirituelle et sans que, de là, il ne rayonne dans la société plus vaste voire dans l'environnement naturel et historique dans lequel elle s'inscrit ? L'Esprit – Souffle – divin universel non seulement est-il l'« auxiliaire » essentiel des traditions spirituelles, à vrai dire leur fondement même, mais encore a-t-il besoin lui-même des religions prises dans leur vérité pour sa propre clarification : car, s'il y a une expérience de l'Esprit, il y a aussi l'expérience de l'ambiguïté des esprits. La question fondamentale est alors celle du discernement des esprits.

Mark SLATTER

**La perte du sens de demeure de l'Esprit Saint...
et comment la théologie morale catholique
pourrait le ressusciter**

Beaucoup de chrétiens associent l'expression « demeure de l'Esprit Saint » au Nouvel-Age et au panthéisme ou, à tout le moins, à une proposition de foi qui fait de l'Esprit Saint une réalité inaccessible. Du fait que le message chrétien soit souvent présenté comme une obligation morale ou un assentiment intellectuel à un ensemble de propositions, le déficit qui en résulte pour la vie intérieure oblige souvent à chercher ailleurs des pratiques qui, au sein du christianisme, sont perçues comme spirituellement suspectes.

Pourtant, beaucoup d'entre nous seraient choqués d'apprendre que c'est là précisément, dans ces pratiques, que se situe le cœur battant de la vie morale catholique : « Ainsi la théologie morale acquerra cette dimension spirituelle interne qu'exige le plein développement de l'*imago Dei* qui se trouve dans l'homme, et le progrès spirituel que l'ascétique et la mystique chrétiennes décrivent » (Jean-Paul II, Lettre encyclique *Veritatis Splendor*).

Lorraine STE-MARIE

**L'Esprit Saint dans l'accompagnement pastoral :
implications pour la formation
théologique et pastorale**

G. Heintink distingue trois modèles d'accompagnement pastoral : le modèle kérygmatische, le modèle thérapeutique et le modèle herméneutique. Ces modèles se définissent par leur mode d'intervention, leur façon d'évaluer l'interdisciplinarité, ainsi que par leur image de Dieu. Bien que chaque modèle reflète l'image de la Trinité, chacun favorise une des trois personnes. Le modèle kerygmatische donne priorité au Père qui a donné sa Parole au monde (ex. Barth); le modèle thérapeutique se concentre sur le Christ que tant que pasteur-berger (ex. Hiltner), et le modèle herméneutique (ex. Caps, Gerkin), donne l'importance à la mouvance de l'Esprit Saint. Cette présentation examinera les liens entre chaque modèle et l'orientation fondamentale des programmes de formation théologique et pastorale.

L'Esprit.

Recherches historiques et contextuelles sur le Grand Souffle divin

Consignes

Lieu du congrès

Amphithéâtre (G1124)
Pavillon principal
Université St-Paul
223 rue Main
Ottawa (Ontario) K1S 1C4

Comment s'y rendre ?

Autoroute 40 Ouest, direction Ottawa/Gatineau, puis autoroute 417 Ouest jusqu'à Ottawa
Sortie 118 pour Nicholas Street/Rue Nicholas en direction de Mann Avenue/Avenue Mann
Garder la droite à l'embranchement, puis suivre les panneaux vers Av. Mann/Mann Ave
Garder la droite à l'embranchement, puis suivre les panneaux vers Lees
Tourner à droite sur Lees Ave
Tourner à gauche sur Main St

Stationnement

Une aire de stationnement payant se trouve à côté de l'Université St-Paul. Il est possible d'acheter une passe à la journée ou une passe de 3 ou 4 jours (10\$/ jour). Le paiement s'effectue à la borne payante se trouvant dans le stationnement ou auprès du préposé au stationnement (argent comptant seulement) qui se trouvera près de la borne payante.

Accès Internet sans fil gratuit

Un accès Internet sans fil au réseau de l'Université Saint-Paul sera disponible.

Accueil et inscription

L'accueil et l'inscription auront lieu à l'entrée de l'Amphithéâtre (G1124).

Coût de l'inscription

Membres professeurs et membres retraités : 50\$. Membres étudiants : 20\$.

Projecteurs multimédias

Tout le matériel sera prévu.

Présentoir de livres

Des tables seront disposées dans l'aire de dégagement, en face pour y déposer les nouvelles publications des membres. Après la journée du vendredi, il sera possible, selon le temps disponible, de réserver quelques minutes aux membres qui désirent présenter leur nouvelle publication.

Des tables seront disposées dans l'aire de dégagement, en face de l'Amphithéâtre (G1124), pour y déposer les nouvelles publications des membres. À l'occasion du cocktail du vendredi soir, il sera possible, selon le temps disponible, de réserver quelques minutes aux membres qui désirent présenter leur nouvelle publication.

***L'Esprit.
Recherches historiques et contextuelles
sur le Grand Souffle divin***

Repas, cocktail et hébergement

Dîners et repas à l'extérieur

Plusieurs endroits pour se restaurer sont disponibles. Voici la liste des endroits les plus proches du congrès :

- Urban Element – la cafétéria de l'université située au rez-de-chaussée de l'entrée principale
- Green Door (restaurant exclusivement végétarien) – 198 rue Main (en face de l'université)
- Pub Royal Oak – 221 chemin Echo (environ 10 minutes de marche de l'université)
- Il est possible de réchauffer son lunch dans l'un des micro-ondes situés à la cafétéria de l'université.

Cocktail du jeudi soir à l'Université St-Paul

Un cocktail aura lieu après la conférence d'ouverture.

Souper communautaire du vendredi soir

Chez Fatima – à 19h30
125, promenade du Portage, Gatineau, J8X 2K2
(819) 771-7568

Hébergement

Sept chambres avec lit simple (douche et toilette se trouvant à l'étage) sont disponibles au Collège universitaire dominicain d'Ottawa pour la période du congrès. Les chambres se trouvent dans un corridor sans-fumée et sont munies d'un téléphone avec possibilité d'internet. Le coût est de \$50 par nuitée, repas inclus. Pour réservation: Frère Robert Villeneuve roville44@hotmail.com ou 613-232-7383, p. 409. Adresse du Collège universitaire dominicain : 96 avenue Empress, Ottawa, K1R 7G3

Un nombre limité de chambres est aussi disponible à la Maison Deschatelets située à quelques pas de l'université. Le coût pour une chambre avec salle de bain est de 60\$ par nuitée et de 45\$ sans salle de bain. Les déjeuners sont au coût de 9\$ et les dîners et soupers sont coûts de 13\$. Pour information ou réservation: Sophie Clément 613-237-0580, p. 6143. Adresse de la Maison Deschatelets : 175 rue Main, Ottawa, K1S 1C3

Plusieurs hôtels se trouvent dans un périmètre de moins de deux kilomètres de l'Université St-Paul:

Embassy Hotel and Suites

25 rue Cartier, Ottawa (On) K2P 1J2

Tél : (613) 237-2111

Coût approximatif par nuit en occupation simple: \$125

Best Western Plus Victoria Park Suites

337 rue O'Connor, Ottawa (On) K2P 2M2

Tél: (613) 567-7275

Coût approximatif par nuit en occupation simple: \$130

Extended Stay Canada – Ottawa

141 rue Cooper, Ottawa (On) K2P 0E8

Tél: 613-236-7500

Coût approximatif par nuit en occupation simple: \$125

Ordre du jour de l'Assemblée générale spéciale

Université Saint-Paul, Ottawa, vendredi, 8 novembre 2013, 8h45

1. Formation du Comité d'admission des membres
2. Formation du Comité de révision des états financiers

Ordre du jour de l'Assemblée générale

Université Saint-Paul, Ottawa Vendredi, 8 novembre 2013, 16h10

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du vendredi 2 novembre 2012
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Rapport du président
5. Rapport du secrétaire
6. Affaires financières
 - a. Rapport de la trésorière
 - b. Rapport du comité de révision des états financiers
7. Modifications des Constitutions
 - a. Membres du Conseil
 - b. Membres honoraires
 - c. Membres associés
8. Admission de nouveaux membres
9. Élections au Conseil de la Société
10. Publications
 - a. Rapport du comité ad hoc sur les publications
 - b. États de volumes
11. Relations entre les deux Sociétés savantes : SCT et ACEBAC
12. Congrès 2014
 - a. Date et lieu
 - b. Présentation du thème
13. Choix du thème pour le congrès 2015
14. Nomination d'un comité de mise en candidature au Conseil pour l'Assemblée de 2015
15. Varia
16. Clôture de l'Assemblée

Étienne Pouliot, secrétaire
Juin 2013

Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale

Université Laval, Pavillon La Laurentienne, Québec
Vendredi, 2 novembre 2012, 8h45

1. FORMATION DU COMITÉ D'ADMISSION DES MEMBRES

Jean Richard et Monique Dumais se joindront au secrétaire, Étienne Pouliot, pour constituer le comité d'admission.

2. FORMATION DU COMITÉ DE RÉVISION DES ÉTATS FINANCIERS

La révision des états financiers sera effectuée par Robert Mager, Raymond Lemieux et Roger Alfani.

Procès-verbal de l'Assemblée générale régulière

Université Laval, Pavillon La Laurentienne, Québec
Vendredi, 2 novembre 2012, 15h50

Étaient présents : Roger B. Alfani, Michel Beaudin, Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque, Mélany Bisson, Guy Bonneau, Élaine Champagne, Karlijn Demasure, Denise Couture, Bruno Demers, Monique Dumais, Marc Dumas, Anne Fortin, France Fortin, Mireille Galipeau, Carole Golding, Pauline Jacob, Andrée Larouche, Raymond Lemieux, Rémi Lepage, Robert Mager, Michel Nyabenda, Achiel Peelman, Étienne Pouliot, Hugh J. Qwyn, Jean Richard, Jean-François Roussel, Marcel Tremblay, Florent Villeneuve.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de Hugh Gwyn /Karlijn Demasure.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011, 15H50

Dans la liste de présences, à l'Assemblée générale, remplacer « Cruyrl » par « Gwyn ». Dans la liste de membres du Conseil, rectifier : « Institut de formation théologique et pastorale », pour Andrée Larouche.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition de Achiel Peelman / Rémi Lepage.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les points reviennent à l'ordre du jour.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année qui s'achève en fut une d'apprentissage pour l'exécutif. Revenir au Conseil avec des responsabilités nouvelles comme celles de président ou de secrétaire nous oblige à plus de vigilance sur certains dossiers, car l'histoire des pratiques et de certains dossiers est manquante. Lentement, nous trouvons nos marques et le travail est réalisé dans un bon esprit.

Outre les deux réunions du Conseil, il faut souligner mes échanges avec la responsable des éditions Fides. La collection Héritage et projet, collection dans laquelle nous publions nos travaux depuis plusieurs années, fut soumis à un processus d'évaluation comptable par le comité éditorial de Fides. On se dit toujours prêt à recevoir nos manuscrits, mais les conditions avec lesquelles nous avons procédé, ne sont plus possibles. Il faudra évaluer comment il est possible de négocier la publication des deux manuscrits déposées ces derniers temps (2007 et 2008) avec Fides ou de trouver des solutions nouvelles même pour ces deux manuscrits. Dans le dossier Fides, il y avait aussi un autre élément, soit la numérisation et l'offre de nos anciens volumes en ligne. Les échanges vont donc se poursuivre avec la maison Fides.

Le président rappelle sa participation à la CCSR et annonce le concours de bourses doctorales de déplacement pour les étudiantes et étudiants qui ont présenté leur projet de thèse et réussi leur examens-synthèse.

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Au cours de la première année de mon mandat comme secrétaire de la Société, je me suis familiarisé avec les dossiers et assuré les diverses tâches de secrétariat. Je remercie Denise Couture, qui m'a précédé dans cette tâche et qui s'est montrée disponible tout au cours de l'année pour faciliter la transition.

Lors de ses réunions, le Conseil a établi et tient à rappeler que la personne qui demande à être membre et qui sera reçue telle lors de l'Assemblée générale ne peut recevoir de remboursement pour le congrès où elle présente son adhésion. L'acceptation de nouveaux

membres se fait lors de l'Assemblée générale, ce qui donne droit au volume du congrès lors duquel le nouveau membre est accepté. Le paiement de la cotisation annuelle lors de l'Assemblée générale vaut un «membership» à partir de ce moment et jusqu'à la prochaine Assemblée générale, et non pour l'année qui se termine.

Le nombre de catégories d'inscription au congrès sera réduit parce que cette situation rend trop complexe la tâche de la trésorière. Cette disposition, qui n'a pas encore été mise en place pour le congrès de 2012, le sera pour celui de 2013, le temps de tester l'élaboration des formulaires de la Société en version PDF.

Ainsi, le formulaire d'adhésion à la Société a été refait en version PDF en vue de permettre aux gens de le compléter électroniquement. Des difficultés se sont présentées à cet égard, qui ont été résolues. Il reste à procéder pareillement pour les autres formulaires (formulaire d'inscription au congrès, déclaration des dépenses).

Au congrès de 2012, 40 personnes ont assisté à la conférence publique d'ouverture. Lors du congrès, 22 membres réguliers, 6 professeurs retraités, 8 étudiants et 4 autres personnes ont participé aux activités.

Le ménage des listes de membres est en cours. La personne n'ayant pas payé sa cotisation depuis les cinq dernières années a été retirée de la liste officielle, attendu que l'on conserve tous les noms dans une autre liste en archives.

6. AFFAIRES FINANCIÈRES

6.1 Rapport de la trésorière

Pour améliorer l'étape de l'inscription lors du congrès, on prévoira deux tables l'an prochain : l'une pour les inscriptions comme telles et une autre pour les pré-inscriptions.

Carole Golding présente le rapport financier.

6.2 Rapport du comité de révision des états financiers

Le comité de révision des états financiers, composé de Robert Mager, Raymond Lemieux et Roger Alfani, s'est réuni le 2 novembre. Il a examiné le rapport financier 2011-2012 ainsi que les pièces justificatives de ce rapport. Il conclut que le rapport est conforme et rend compte de la réalité.

Le rapport financier 2011-2012 est adopté à l'unanimité sur proposition Hugh Qwyn / Denise Couture.

7. ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le comité d'admission des nouveaux membres présente la liste des candidats. On y trouve, à titre de membre régulier :

Michel Nyabenda, docteur en théologie de l'Université Saint-Paul.

À titre de membre étudiant :

Michel Mondou, doctorant en théologie à l'Université Laval ;
Marcel Tremblay, doctorant en théologie à l'Université Laval ;
Jean-Marc Barreau, post-doctorant en théologie au Collège des Dominicains d'Ottawa ;
Patrice Bergeron, doctorant en théologie à l'université Laval ;
Mireille Galipeau, en maîtrise en théologie à l'Université Laval ;
Marie Noëlle Bélanger-Lévesque, doctorante en sciences des religions à l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition du comité d'admission, tous les candidats sont admis à l'unanimité.

8. ÉLECTIONS AU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

Le comité des nominations, composé de Anne Fortin, Jean-François Roussel et Étienne Pouliot, présente les candidatures. Les postes à combler sont ceux de trois conseillers : Karlijn Demasure, Guy Bonneau et Richard Bergeron. Les candidatures déclarées sont Karlijn Demasure et Guy Bonneau, qui sont prêts à prendre un autre mandat au Conseil.

Aucune candidature n'a été identifiée pour le troisième poste à combler. Le poste est laissé vacant pour la prochaine année. Le prochain comité des nominations préparera, pour l'Assemblée générale de 2013, une proposition visant à réduire le nombre de conseillers au Conseil de la Société pour le faire passer de 6 à 5. La proposition de modification devra être acheminée aux membres un mois avant la prochain Assemblée générale, suivant les dispositions de la constitution de la Société.

Le secrétaire présente de nouveau chacun des postes à combler et demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidates ou présenter des candidats. Aucune proposition n'étant fait, tous les candidats proposés sont élus par acclamation pour un mandat de trois ans (2012-2015).

9. PUBLICATIONS

9.1 Manuscrit 2007 : Marc Dumas et Denise Couture, responsables. Manuscrit envoyé en juillet dernier chez Fides.

9.2 Manuscrit 2008 : Anne Fortin et Étienne Pouliot, responsables. Manuscrit envoyé à Fides en octobre.

Contact fait avec Fides qui évalue désormais la collection comme non rentable et demande que la Société débourse un montant supplémentaire pour l'édition, en plus d'acheter 150 volumes. Selon cette demande, la Société devrait 7000\$ pour la publication du manuscrit (au lieu de 3000\$, comme c'est à peu près l'habitude). Un échange en Assemblée a lieu.

On pourrait et devrait contacter un autre éditeur, Novalis-Bayard par exemple, avec qui on a plus de chance de se faire connaître et avec qui les délais sont courts ; mais insister alors pour voir les épreuves. On peut douter toutefois que Novalis accepterait de publier sur n'importe quel thème.

On pourrait envisager de publier nos Actes dans des revues (*Théoforum, Théologiques, Laval théologique et philosophique*) et ce, en alternance. Raisons : ces revues éprouvent des difficultés à obtenir des articles et cela les aiderait ; la publication sur Internet est moins dispendieuse ; nos textes dans ces volumes ne sont pas indexés, mais ce serait le cas si on publiait dans ces revues, ce qui représente un intérêt supplémentaire fort appréciable ; ces revues publient de plus en plus des numéros thématiques.

Réactions : exclure *Théoforum*, qui est en réorganisation et ne publiera éventuellement plus que deux numéros par an. On doit d'abord voir avec les rédacteurs en chef de ces revues s'ils sont effectivement intéressés à cette idée et à quelles conditions. Nos critères de publication sont différents de ceux d'une revue donne et nous avons alors plus de latitude. Le *Laval théologique et philosophique* pourrait être intéressé, mais il est clair que le manuscrit serait soumis à un lecteur de la revue, ce qui redouble les tâches des responsables de publication. Une revue sera-t-elle prête à publier un manuscrit équivalant à 300 pages ? C'est tout un même un atout pour la Société que d'avoir une longue tradition de production de volumes ; la publication dans un revue réduit notre visibilité et atténue notre identité comme Société. Si on met fin à la collection, voir si Médiaspaul, Paulines et Fides peuvent envisager des collaborations et échanges.

On propose encore de tout publier en PDF, sur Internet ; la Société pourrait publier ces textes sur son site, avec indexation automatique sur Internet. On devrait aussi examiner si on peut démarrer une autre collection, d'un autre genre.

Il faut par ailleurs se rappeler et tenir compte de ce que depuis 2001, le comité scientifique des congrès est devenu responsable de la publication. De même, nous avons pris l'habitude ne pas publier seulement les actes du congrès, ce qui n'intéressent pas les maisons d'édition ; nous produisons un ouvrage qui inclut quelques auteurs de renommé en extra, sur le sujet du manuscrit.

Marc Dumas verra comment finaliser au plus tôt la publication des manuscrits 2007 et 2008, allant négocier avec Fides, faisant valoir que le manuscrit vise un public à la fois averti et universitaire, cherchant au besoin des alternatives, tout en tenant compte des discussions de l'Assemblée.

9.3 Manuscrit 2009 : Robert Mager, responsable. Les textes sont tous arrivés, évalués et la moitié d'entre eux sont révisés. L'introduction du manuscrit reste à rédiger.

9.4 Manuscrit 2010 : Achiel Peelman et Fabrice Blée, responsables. Manuscrit envoyé à Novalis et prêt d'ici un mois, après la vérification des épreuves. Confusion dans ce dossier à l'effet que le contrat avec Novalis doit être réglé avec la trésorière et non avec Fabrice.

9.5 Manuscrit 2011 : Denise Couture et Karlijn Demasure, responsables. Le tiers des textes est arrivé, soit 6 articles.

Considérant les retards nombreux et importants dans la publication de nos manuscrits ainsi que la situation avec Fides et les discussions du jour en Assemblée, il est proposé par Robert Mager / Jean-François Roussel de former un comité ad hoc sur l'avenir de la publication des travaux de la Société, spécialement pour les publications à venir (à partir du manuscrit 2011). Ce comité préparera un document de réflexion à cet effet, à soumettre au Conseil pour sa réunion d'avril 2013 puis à l'Assemblée générale suivante. Karlijn Demasure, Robert Mager et Alain Gignac se proposent pour composer ce comité.

10. CONGRÈS 2013

10.1 Date et lieu

Le congrès 2013 se tiendra à l'Université Saint-Paul, du 31 octobre au 2 novembre 2013. L'équipe organisatrice est composée de Karlijn Demasure, Fabrice Blée, Achiel Peelman et Étienne Pouliot. Le thème sera : l'Esprit. La problématique de ce congrès, incluant l'identification de domaines ou orientations de recherche, est rédigée et a été soumise au comité organisateur ; elle pourra être présentée au Conseil lors de sa prochain réunion. Gérard Siegwald s'est déjà montré intéressé pour la conférence d'ouverture. Les salles ont été réservées à l'Université St-Paul.

Question de l'Assemblée : voir à la possibilité de reporter la tenue du congrès d'une semaine, soit pour les 7-9 novembre. Fabrice Blée vérifiera si c'est possible.

10.2 Présentation du thème

On rappelle l'importance de faire connaître la problématique détaillée d'un congrès au plus tôt afin de laisser du temps aux membres pour y réfléchir et donc élaborer une proposition de communication. On rappelle aussi l'importance d'inviter et d'inciter nos étudiants à participer au congrès et à y présenter une communication.

11. CHOIX DU THÈME POUR LE CONGRÈS 2014

Aucune proposition de nouveau thème n'ayant été déposée, le secrétaire rappelle les thèmes identifiés lors de la précédente Assemblée générale et demande si l'Assemblée a de nouvelles propositions à faire à cet égard. Certains thèmes sont explicités de nouveau ; on demande aussi d'examiner les propositions en tenant compte de la pertinence des thèmes eu égard à l'actualité ; on rappelle enfin que certains thèmes pourraient être abordés lors du prochain colloque puisqu'en lien avec le thème de l'Esprit. L'Assemblée vote ensuite sur les thèmes :

Croire dans un monde séculier	7
La vie	17

Incroyance, une voie audible ?	0
Nouvelle évangélisation	0
Trinité	0
Eau	5
Marie	4
Incarnation	20
Paix	5
Une Église, des projets	0
Communauté, communautaire	2
Chrétiens sans Église, croire sans appartenance	21

Lors de sa prochaine séance, le Conseil se chargera d'établir le choix final pour le congrès 2014.

12. NOMINATION D'UN COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL POUR L'ASSEMBLÉE DE 2013

Le comité de mise en candidature pour l'Assemblée de 2013 sera composé de Denise Couture et Élaine Champagne et Étienne Pouliot, adopté à l'unanimité.

13. VARIA

Motion de remerciement adressée au comité organisateur du congrès 2012: Anne Fortin, Élaine Champagne et Étienne Pouliot.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est close à 15h45 sur proposition de Achiel Peelman / Denise Couture.

Étienne Pouliot, secrétaire

Constitutions

(telles qu'amendées le 3 novembre 2006 par l'Assemblée générale)

ARTICLE I: LE NOM

L'Association prend le nom de « Société canadienne de théologie ».

ARTICLE II: LES BUTS

La Société se propose comme buts :

a. général :

- de promouvoir les études théologiques ;

b. spéciaux :

- d'unir les professeurs de théologie ;
- de favoriser la recherche en théologie ;
- d'étudier les problèmes théologiques contemporains.

ARTICLE III: LES MEMBRES

a. La Société compte quatre catégories de membres : les membres réguliers, les membres retraités, les membres étudiants et les membres honoraires.

b. Peut devenir membre de la Société :

1. à titre de membre régulier, toute personne qui fait de l'enseignement et/ou de la recherche en théologie dans une université ou un centre de formation reconnu ; ou encore, toute personne ayant au moins un diplôme de deuxième cycle en théologie ou en sciences religieuses et demeurant active dans le domaine ;
2. à titre de membre retraité, toute personne visée par l'alinéa b,1 et qui est actuellement à sa retraite ;
3. à titre de membre étudiant, toute personne inscrite à un diplôme de deuxième ou troisième cycle en théologie ou en sciences religieuses dans une université ;
4. à titre de membre honoraire, toute personne que l'Assemblée générale souhaite déclarer tel, sur proposition du Conseil.

c. Radiation d'un membre : Un membre qui n'a pas payé sa cotisation annuelle pour une deuxième année consécutive est radié de la liste des membres de la Société. Par ailleurs, lorsque cette personne régularise sa situation en payant sa cotisation annuelle, elle est automatiquement réinscrite sur la liste des membres en règle.

ARTICLE IV: L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- a. L'Assemblée générale vote les amendements constitutionnels, établit les grandes politiques ou positions de la Société, élit les membres de son Conseil, reçoit les rapports du Conseil et des Comités statutaires de la Société, vote l'acceptation du rapport financier, admet ou ratifie l'admission des nouveaux membres et prend toute décision qui revient à la première instance d'une organisation.
- b. L'assemblée générale se tient une fois par année, au cours du Congrès annuel de la Société.
- c. Seuls ont voix passive et active les membres qui sont en règle avec la Société.
- d. La convocation à l'Assemblée générale est envoyée aux membres environ six (6) semaines à l'avance. Elle comporte une copie des présentes constitutions.
- e. Pour son déroulement, l'Assemblée générale suit les règles exposées dans la Procédure des assemblées délibérantes de Victor Morin (« Code Morin »), étant sauves les règles particulières prévues aux présentes constitutions, qui prévalent.

ARTICLE V: ÉLECTIONS

- a. Les élections aux différents postes d'officiers et de conseillers se font dans le cadre de l'Assemblée générale.
- b. Lors de la convocation de l'Assemblée générale, le ou la responsable du comité de mise en candidature :
 1. fournit la liste des membres siégeant actuellement au Conseil, en précisant leur fonction, leur université d'attaché (s'il y a lieu) et la date de la fin de leur mandat;
 2. identifie les postes à combler, en indiquant si leurs titulaires actuels sont rééligibles et en attirant l'attention sur l'état de la représentation des régions, des genres, des âges et des statuts (professeurs/étudiants);
 3. invite les membres à poser leur candidature ou à en proposer une à l'un ou l'autre des postes ouverts et ce, par écrit, à son adresse, au plus tard trois (3) semaines avant la tenue de l'Assemblée générale. Une candidature n'est valide que si l'accord du candidat ou de la candidate est obtenu par la personne qui propose, et signifié par écrit au comité.
- c. Le ou la responsable du comité de mise en candidature accuse réception de toute candidature et ce, par écrit, à l'adresse de la personne qui propose.
- d. Au cours du mois précédent l'Assemblée générale, le comité de mise en candidature s'assure qu'il y a au moins un candidat ou une candidate par poste ouvert; en cas d'absence de candidature à un poste, il tente d'en susciter au moins une.

- e. À l'ouverture du Congrès, les membres présents reçoivent la liste écrite des candidats et candidates aux différents postes. Le ou la responsable du comité de mise en candidature attire de nouveau l'attention des membres sur la question de l'équilibre de la représentation au Conseil.
- f. Le ou la secrétaire, ou tout autre membre de la Société désigné par l'Assemblée générale, agit comme président(e) d'élection. Le président ou la présidente d'élection ne peut être candidat(e) à un poste. Les élections se déroulent selon les règles suivantes à :
 - 1. On procède poste par poste.
 - 2. Les noms des candidats et candidates sont annoncés. Leur accord est vérifié.
 - 3. D'autres candidatures peuvent alors être proposées, pourvu que l'accord du candidat ou de la candidate puisse être obtenu (par écrit en cas d'absence).
 - 4. S'il y a plusieurs candidatures, on procède au vote secret. Des scrutateurs ou scrutatrices sont choisi(e)s parmi les membres présents.
 - 5. Pour être élu(e), un candidat ou une candidate doit obtenir la majorité absolue au premier tour de scrutin, ou la majorité relative aux tours suivants.
 - 6. Les abstentions n'entrent pas dans le compte des voix.
 - 7. En cas d'égalité au deuxième tour, la candidature ayant obtenu le moins de voix est retirée, et ainsi de suite aux tours suivants. En cas d'égalité persistante, le président ou la présidente d'élection tranche.

ARTICLE VI: LES OFFICIERS OU OFFICIÈRES

- a. Les officiers ou officières sont le président ou la présidente, le vice-président ou la vice-présidente, le ou la secrétaire et le trésorier ou la trésorière.
- b. Tous les officiers ou officières sont élu(e)s par l'Assemblée générale pour un terme de trois (3) ans, de telle sorte cependant que le mandat de tous les officiers ou officières ne finisse pas la même année. Un officier ou une officière ne peut pas être élu(e) pour plus de deux mandats consécutifs.
- c. Le président ou la présidente préside les réunions de l'Assemblée générale, de l'Exécutif, et du Conseil. Il ou elle doit présenter chaque année à l'Assemblée générale un rapport des activités de la Société. Il ou elle assurera la représentation de la Société selon les positions établies par ses différentes instances.
- d. Le vice-président ou la vice-présidente, à la demande du président ou de la présidence, ou en cas d'absence de ce dernier ou de cette dernière, remplit la charge du président ou de la présidente.
- e. Les fonctions du ou de la secrétaire sont les suivantes :

1. de garder les procès-verbaux de toutes les réunions de l'Assemblée générale et du Conseil;
 2. de tenir à jour la liste des membres de la Société;
 3. d'envoyer les convocations aux réunions;
 4. de conserver tous les documents et la correspondance de la Société;
 5. de veiller au bon déroulement du processus d'élection, lorsque le ou la secrétaire agit à titre de responsable du comité de mise en candidature et/ou de président(e) d'élection.
- f. Les fonctions du trésorier ou de la trésorière sont les suivantes :
1. de présenter au Conseil le budget annuel, de recevoir les cotisations, de payer les dépenses, d'administrer les biens de la Société;
 2. de soumettre au président ou à la présidente et au Conseil l'état financier annuel, qui sera par la suite présenté aux membres de la Société lors de l'Assemblée générale.

ARTICLE VII : L'EXÉCUTIF

- a. L'Exécutif voit à la réalisation des décisions du Conseil.
- b. L'Exécutif de la Société est composé du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente, du ou de la secrétaire et du trésorier ou de la trésorière.
- c. L'Exécutif rend compte de ses actions au Conseil.
- d. L'Exécutif peut admettre des membres en cours d'année, sous réserve de la ratification de ces admissions par l'assemblée générale suivante.

ARTICLE VIII : LE CONSEIL

- a. Le Conseil administre la Société entre les assemblées générales dans le cadre des orientations qu'elle a fixées. Lorsque les circonstances l'exigent le Conseil peut prendre toute décision qu'il juge nécessaire pour le bien de la Société. Le Conseil doit rendre compte de ces dernières décisions comme de l'ensemble de son travail à l'Assemblée générale.
- b. Le Conseil se compose du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente, du ou de la secrétaire, du trésorier ou de la trésorière, et de six (6) conseillers ou conseillères.
- c. Les six conseillers ou conseillères sont élu(e)s par l'Assemblée générale pour un terme de trois (3) ans, à raison de deux (2) conseillers ou conseillères par année.
- d. Le Conseil se réunit deux (2) fois par année. Il décide du fonctionnement de la Société et de la tenue des réunions plénières.

- e. Le quorum nécessaire pour prendre des décisions est de quatre (4) membres.
- f. Le Conseil a le pouvoir de remplir toute vacance *pro tempore*; la personne ainsi nommée remplit la vacance jusqu'à l'Assemblée générale qui suit.

ARTICLE IX : LES COMITÉS

- a. Le comité d'admission est composé du ou de la secrétaire et de deux (2) membres choisis par l'Assemblée générale. Le ou la secrétaire préside ce comité. Le comité est chargé d'étudier les demandes d'admission et de soumettre un rapport à l'Assemblée générale, de qui relève la décision finale.
- b. Le comité de mise en candidature aux postes des officiers ou officières et des conseillers ou conseillères est composé de trois (3) membres choisis par l'Assemblée générale, le ou la secrétaire en étant membre *ex officio*. Ceux-ci ne peuvent être candidats aux élections. Le ou la responsable du comité sera généralement le ou la secrétaire. La tâche du comité est décrite à l'article V.
- c. Tout autre comité jugé utile au bon fonctionnement de la Société peut être constitué par le Conseil.

ARTICLE X : LES FINANCES

Les membres de la Société verseront une contribution déterminée par l'Assemblée générale.

ARTICLE XI : LE SIÈGE SOCIAL

Le siège social est à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal (Adresse: C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, QC, H3C 3J7).

ARTICLE XII : LES AMENDEMENTS

La présente constitution peut être amendée à la réunion de l'Assemblée générale, pourvu que l'avis en soit donné aux membres à l'occasion de la convocation, un mois à l'avance, et que les deux tiers (2/3) des membres présents approuvent les amendements proposés.

1^{re} proposition d'amendement des Constitutions de la SCT

«Réduction du nombre de membres au Conseil»

Il est proposé, par le comité de mise en candidature aux différents postes du Conseil, d'apporter les modifications suivantes à la Constitution de la Société :

Réduire de un le nombre de postes de conseillers pour ainsi faire passer ce nombre de 6 à 5, en raison de la diminution du nombre de membres à la Société et donc des ressources humaines disponibles pour assurer les tâches au Conseil de la Société.

Par conséquent, il faut apporter les modifications suivantes au libellé des Constitutions de la Société canadienne de théologie :

ARTICLE VIII : LE CONSEIL

- a. Le Conseil administre la Société entre les assemblées générales dans le cadre des orientations qu'elle a fixées. Lorsque les circonstances l'exigent le Conseil peut prendre toute décision qu'il juge nécessaire pour le bien de la Société. Le Conseil doit rendre compte de ces dernières décisions comme de l'ensemble de son travail à l'Assemblée générale.
- b. Le Conseil se compose du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente, du ou de la secrétaire, du trésorier ou de la trésorière, et de ~~six~~5 conseillers ou conseillères.
- c. Les ~~six~~5 conseillers ou conseillères sont élu(e)s par l'Assemblée générale pour un terme de trois (3) ans, à raison d'environ deux (2) conseillers ou conseillères par année.
- d. Le Conseil se réunit deux (2) fois par année. Il décide du fonctionnement de la Société et de la tenue des réunions plénières.
- e. Le quorum nécessaire pour prendre des décisions est de quatre (4) membres.
- f. Le Conseil a le pouvoir de remplir toute vacance *pro tempore*; la personne ainsi nommée remplit la vacance jusqu'à l'Assemblée générale qui suit.

2^e proposition d'amendement des Constitutions de la SCT «Membres honoraires»

Le Conseil propose des modifications quant au statut des membres honoraires de la Société et demande d'adapter les Constitutions en conséquence :

ARTICLE III : LES MEMBRES

- a. La Société compte quatre catégories de membres : les membres réguliers, les membres retraités, les membres étudiants et les membres honoraires.
- b. Peut devenir membre de la Société :
 1. à titre de membre régulier, toute personne qui fait de l'enseignement et/ou de la recherche en théologie dans une université ou un centre de formation reconnu; ou encore, toute personne ayant au moins un diplôme de deuxième cycle en théologie ou en sciences religieuses et demeurant active dans le domaine ;
 2. à titre de membre retraité, toute personne visée par l'alinéa b,1 et qui est actuellement à sa retraite ;
 3. à titre de membre étudiant, toute personne inscrite à un diplôme de deuxième ou troisième cycle en théologie ou en sciences religieuses dans une université ;
 4. à titre de membre honoraire, toute personne que l'Assemblée générale souhaite déclarer tel, sur proposition du Conseil, et pour des raisons telles que la crédibilité du candidat, sa contribution à la réflexion théologique ou pour les services rendus à la Société. Le membre honoraire conserve son statut jusqu'à son décès, à moins que ce statut soit révoqué par le Conseil en raison d'une conduite inappropriée ou si le membre honoraire lui-même fait une demande en ce sens. Le membre honoraire ne paie pas de cotisation annuelle mais assume les frais d'inscription à un congrès, frais pour lesquels il peut toujours demander un remboursement.

3^e proposition d'amendement des Constitutions de la SCT «Membres associés»

Il est proposé, par le Conseil, d'ajouter à nos Constitutions une nouvelle catégorie de membres, soit «membres associés» et de modifier les Constitutions de la Société en conséquence :

ARTICLE III : LES MEMBRES

- a. La Société compte ~~quatre~~cinq catégories de membres: les membres réguliers, les membres retraités, les membres étudiants~~et~~ les membres honoraireset les membres associés.
- b. Peut devenir membre de la Société :
 1. à titre de membre régulier, toute personne qui fait de l'enseignement et/ou de la recherche en théologie dans une université ou un centre de formation reconnu; ou encore, toute personne ayant au moins un diplôme de deuxième cycle en théologie ou en sciences religieuses et demeurant active dans le domaine ;
 2. à titre de membre retraité, toute personne visée par l'alinéa b,1 et qui est actuellement à sa retraite ;
 3. à titre de membre étudiant, toute personne inscrite à un diplôme de deuxième ou troisième cycle en théologie ou en sciences religieuses dans une université ;
 4. à titre de membre honoraire, toute personne que l'Assemblée générale souhaite déclarer tel, sur proposition du Conseil.
 5. à titre de membre associé, toute personne ayant au moins un diplôme de 1er cycle et manifestant un intérêt clair pour les questions relatives à la théologie ou aux sciences religieuses à travers son champ d'exercice professionnel, bénévole ou autre. Un membre associé ne peut présenter de communication lors d'un congrès de la Société : il peut assister à l'Assemblée générale mais n'a pas droit de vote.

Appel de candidatures Postes à combler au Conseil Assemblée générale de novembre 2013

Le 28 juin 2013

Chère collègue, cher collègue,

L'élection des officiers et des conseillers de la Société canadienne de théologie se fait dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle qui a lieu au cours du congrès, selon les dispositions de l'article V des Constitutions. Notre prochaine Assemblée générale se tiendra le 8 novembre 2013.

Vous trouverez, sur la page suivante, la liste des membres siégeant actuellement au Conseil. Elle indique leur fonction, leur université de rattachement et la date de la fin de leur mandat. Voici les postes à combler en 2013 :

- Président (Marc Dumas)
- Trésorière (Carole Golding)
- Conseiller (Fabrice Blée)
- Conseiller (Bruno Demers)

Je vous invite, par la présente, à proposer des candidatures à l'un ou l'autre de ces postes. Veuillez porter attention à l'équilibre du Conseil dans vos propositions : une certaine représentation des régions, des genres, des âges et des statuts (professeurs/étudiants) est souhaitable. Je vous rappelle qu'une candidature n'est valide que si un accord du candidat ou de la candidate, signifié par écrit au Comité de mise en candidature que je préside, est obtenu par la personne qui propose. Enfin, les candidatures sont soumises par écrit (ou par courriel) à l'adresse de la secrétaire de la Société canadienne de théologie au plus tard le 12 octobre 2012. Il sera cependant possible de proposer des candidatures dans le cadre de l'Assemblée générale, pourvu que l'accord des personnes puisse être obtenu. Le comité de mise en candidature a la tâche de s'assurer « qu'il y a au moins un candidat ou une candidate par poste ouvert » (Constitutions, V d) et d'informer de ces candidatures à l'ouverture du congrès (V e). Sur la page qui suit, vous trouvez une candidature déclarée pour chaque poste à combler, résultat du travail du comité de nomination.

Meilleures salutations.

Étienne Pouliot

Secrétaire de la Société canadienne de théologie

Faculté de théologie et de sciences religieuses

Université Laval, Pavillon Félix-Antoine-Savard, local 734

2325, rue des Bibliothèques Québec QC G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2131, poste 6186 Télécopieur : (418) 656-3273

Courriel : etienne.pouliot.1@ulaval.ca

Membres du Conseil

Président	Marc DUMAS (2010-2013) Université de Sherbrooke marc.dumas@usherbrooke.ca	Renouvellement possible
Vice-président	Jean-François ROUSSEL (2012-2015) Université de Montréal jean-francois.roussel@umontreal.ca	
Secrétaire	Étienne POULIOT (2011-2014) Université Laval etienne.pouliot.1@ulaval.ca	
Trésorière	Carole GOLDING (2010-2013) Université de Montréal sct.tresorier@gmail.com	Renouvellement possible
Conseillers-ères	Richard BERGERON (2004-2007-2010-2012) Professeur émérite, Université de Montréal ribergeron@yahoo.ca	Poste à supprimer
	Fabrice BLÉE (2004-2007-2010-2013) Université Saint-Paul fblee@hotmail.com	Poste à combler
	Guy BONNEAU (2009-2012-2015) Université Laval guy.bonneau@ftsr.ulaval.ca	Poste à combler
	Karlijn DEMASURE (2009-2012-2015) Université Saint-Paul kdemasure@ustpaul.ca	
	Bruno DEMERS (2010-2013) Institut de pastorale des Dominicains de Montréal bruno.demers@ipastorale.ca	Renouvellement possible
	Andrée LAROCHE (2011-2014) Institut de formation théologique et pastorale, Chicoutimi a.larouche@iftp.org	

Demande de remboursement pour frais de voyage²²

NOM :	PRÉNOM :
Adresse :	

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DOIVENT ÊTRE JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE

Frais de transport : Inclure tous les reçus. Pour les véhicules de particuliers, un seul reçu d'essence comme preuve de déplacement au lieu du congrès.	<input type="checkbox"/> Autobus ou train (100%)	\$
	<input type="checkbox"/> Location d'auto (personne seule 50%)	\$
	<input type="checkbox"/> Location d'auto (deux personnes minimum, 100%)	\$
	Nom 2^e personne : _____	
	<input type="checkbox"/> Véhicule d'un particulier (personne seule, 0,30\$/km)	\$
	Nombre de km _____ x 0,30\$	
	<input type="checkbox"/> Véhicule d'un particulier (deux personnes minimum, 0,42\$/km)	\$
	Nombre de km _____ x 0,42\$	
Frais d'hébergement : Reçu de location de chambre	<input type="checkbox"/> Location de chambre (hôtel, motel, etc., maximum de 80.00\$/nuit)	\$
Déclaration manuscrite du séjour	<input type="checkbox"/> Séjour chez un proche (montant forfaitaire de 50\$)	\$
Frais de repas²³	Inscrire le montant total des frais de repas. Maximum de \$40.00/jour.	\$
TOTAL DES FRAIS		\$

N.B. Les frais de banquet ne sont pas remboursables.

Retourner à: **Société canadienne de théologie**
Carole Golding, trésorière a/s Université de Montréal
Faculté de théologie et de sciences des religions C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Qc) H3C 3J7

²² Seuls les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la Société et qui demeurent dans un rayon supérieur à 50 kilomètres du lieu où se tient le congrès sont admissibles au remboursement des frais de voyage.

²³ Les dépenses relatives aux consommations alcoolisées ne sont pas admissibles au remboursement.



Demande d'adhésion

IDENTIFICATION

Nom

Prénom

Adresse (no civique, rue, no appartement, ville, code postal)

Tél (résidence)

Tél (bureau)

Courrier électronique

TITRES ACADEMIQUES (EN THÉOLOGIE OU DANS DES DISCIPLINES CONNEXES)

Diplôme (spécifiez la discipline)

Institution

Année d'obtention/en cours

OCCUPATION ACTUELLE

Titre / Responsabilité

Institution

Adresse (no civique, rue, no appartement, ville, code postal)

CHAMPS DE SPÉCIALISATION

THÈMES ACTUELS DE RECHERCHE

PUBLICATIONS-CLÉS

BOTTIN DES MEMBRES

Je souhaite figurer dans le bottin électronique des membres de la Société, qui comprend les informations pertinentes parmi les suivantes : nom et prénom, titre, institution de rattachement, champs de spécialisation, thèmes actuels de recherche, publications clés, ainsi que le moyen de contact suivant :

(cocher votre préférence)

courriel

adresse postale

téléphone

DÉCLARATION

Je désire devenir membre actif de la Société canadienne de théologie et j'accepte que mon nom soit proposé lors de la prochaine Assemblée générale de la Société (durant le congrès annuel).

Signature

Date

L'envoi de ce formulaire par courrier électronique constitue une signature.

Envoyez ce formulaire, une fois complété, au secrétaire de la Société canadienne de théologie : etienne.pouliot.1@ulaval.ca

On peut aussi envoyer ce formulaire par courrier postal : Société canadienne de théologie, a/s Étienne Pouliot, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, Pavillon Félix-Antoine-Savard, 2325, rue des Bibliothèques, Québec (Québec) G1V 0A6

Inscription au congrès 2013 et cotisation

NOM :	PRÉNOM :	
Nouvelle adresse :		
Code postal :		
Téléphone (résidence) :	Téléphone (travail) :	
Courrier électronique :		
INSCRIPTION AU CONGRÈS 2013		
Inscription		
Membre régulier ou retraité	50\$	
Membre étudiant	20\$	
COTISATION 2013		
<input type="checkbox"/> Membre régulier 75\$	<input type="checkbox"/> Membre retraité 60\$	<input type="checkbox"/> Membre étudiant 22\$

OFFRE SPÉCIALE

En tant que membre de la Société canadienne de théologie, un tarif privilégié est offert pour l'abonnement à la revue *Studies in Religion/Sciences Religieuses*.

<input type="checkbox"/> J'aimerais m'abonner à la revue	<input type="checkbox"/> Membre régulier 27\$ <input type="checkbox"/> Membre retraité 23\$ <input type="checkbox"/> Membre étudiant 23\$
SOMMAIRE	
TOTAL:	PAIEMENT: <input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Envoyer le formulaire complété à :

Société canadienne de théologie – cotisations
Carole Golding, trésorière a/s Université de Montréal
Faculté de théologie et de sciences des religions
C.P. 6128, succ. Centre-ville Montréal (Qc) H3C 3J7